



Déclaration liminaire UNSA CCI pour la CPN du 16/03/2021

Voilà un peu plus d'un an qu'il n'y a pas eu de CPN. Nous pensons que le Statut et les salariés du réseau étaient passés aux oubliettes. Bien sûr, il y avait des intérêts peut-être plus importants ailleurs !

Madame la Présidente, l'UNSA-CCI a sollicité vos services à de nombreuses reprises, de façon orale et par lettres recommandées pour clarifier les conséquences de la Loi PACTE et des textes subséquents, sur le fonctionnement de la CPN et de la représentation du personnel.

Nous n'avons jamais eu de réponses et comme par hasard, nous sommes soudainement convoqués à une CPN Extraordinaire, sans même avoir eu les 2 CPN ordinaires réglementaires en 2020.

Des obligations statutaires imposent de nous réunir pour valider certains points chaque année. Bien évidemment sans véritable possibilité de négociation, puisque tout est décidé à l'avance en concertation avec notre tutelle, comme cela est le cas depuis longtemps.

Nous avons bien pris acte de votre ordre du jour, mais l'UNSA-CCI regrette d'avoir à ajouter systématiquement toujours les mêmes demandes non traitées depuis de trop nombreuses années.

Ainsi :

- l'augmentation du point d'indice gelé depuis 2010 ;
- l'application du principe de déplafonnement de l'indice d'expérience pour les salariés recrutés avant 1997 ;
- la transmission annuelle des bilans sociaux au sens large ;
- etc.

L'implication sans précédent et le professionnalisme des collaborateurs des CCI ont été reconnus par l'Etat et félicités à de nombreuses reprises par les entreprises. Le personnel, à ce jour, continue à s'investir sans compter et n'est toujours pas récompensé à sa juste valeur. Encore une fois, les salariés sont pris

au piège d'une stratégie de blocage, pilotée par la Direction de CCI France avec l'assentiment de la Tutelle.

Les représentants de l'UNSA-CCI demandent la revalorisation du point d'indice.

Il n'existe pas d'employeur public ou privé en France qui n'ait pas accordé à ses salariés des augmentations liées à l'évolution du coût de la vie depuis 11 ans.

Les Représentants du Personnel UNSA-CCI que nous sommes dénoncent cette situation qui ne peut plus perdurer. Arrêtez de vous réfugier derrière les baisses de TFC. Nous savons que de l'argent, il y en a, mais pas toujours distribué de façon équitable entre toutes les catégories professionnelles.

Madame la Présidente de la CPN, Messieurs les Présidents, est-ce que pour une fois depuis longtemps, nous allons participer à une CPN digne de ce nom, dans le respect des salariés du réseau et du dialogue social ?